

À VÉLO, ROULE MALIN !

P2

AUX CARREFOURS,
OUVRE L'ŒIL !

P3

UN ÉQUIPEMENT AU TOP
POUR ÉVITER LES FLOPS

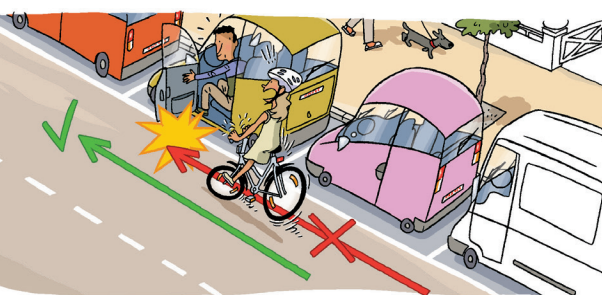
P4

LE VÉLO, ÇA ROULE
AUSSI EN GROUPE !

Et si on partait pour un petit tour à vélo ? Quelle liberté de pouvoir se déplacer sans dépendre des adultes ! Mais sur la route, il faut connaître quelques règles pour être vu, bien se placer et éviter les mauvaises surprises. Pistes cyclables, voitures garées, rues à sens unique... On t'explique tout !

L'une des priorités pour être en sécurité sur son vélo est de savoir où se placer sur la route et par rapport aux autres véhicules.

S'il n'y a **pas de piste cyclable**, roule à un mètre du bord de la rue. Ainsi, on te verra bien. Si tu roules tout contre le trottoir, c'est plus dangereux pour toi. Si des voitures sont sta-



tionnées le long de la route, essaye de t'en écarter d'un bon mètre. Si tu parviens à toucher les voitures avec le bras tendu, c'est que tu es beaucoup trop près d'elles. En suivant cette règle, tu éviteras de recevoir une portière de voiture sur le nez.

Le long de la route, une ligne blanche peut marquer des places de parking pour les voitures. Si ces places sont vides sur une assez longue distance, tu peux rouler à cet endroit. Mais seulement si c'est à ta droite. S'il y a des voitures garées, n'y roule pas. Reste sur la route. Ne fais pas de zigzags entre les voitures.

LE PANNEAU VÉLO PASSE-PARTOUT

Le petit panneau vélo situé sous le signe de sens interdit signifie que les cyclistes peuvent entrer dans cette rue. Il permet aux vélos de ne pas faire de longs détours.

Ce panneau, on l'appelle « sens unique limité » parce que les voitures ne peuvent y circuler que dans un seul sens, c'est un sens unique pour elles. Mais toi, comme tu roules à vélo, tu peux y rouler dans les deux sens. C'est donc un sens unique limité aux voitures.

Quand tu es dans une rue comme celle-là, roule bien sur ta droite et fais attention aux carrefours : même quand c'est toi qui peux passer en premier. Ralentis et apprête-toi à freiner. En effet, les conducteurs oublient parfois que des vélos arrivent dans les deux sens.

POURQUOI A-T-ON INVENTÉ LES SUL ?

Il y a longtemps, il y avait beaucoup moins de voitures dans les rues. On pouvait donc généralement circuler dans les deux sens. Mais, avec l'arrivée de plus en plus de voitures, il a fallu leur faire de la place, notamment quand elles se garent. Dans les rues étroites, les voitures avaient alors du mal à se croiser. On a donc créé des rues à sens unique : les voitures ne peuvent y circuler que dans un seul sens.

Cela pouvait obliger les cyclistes à faire de grands détours pour rejoindre leur destination. C'est pourquoi certaines rues à sens unique sont devenues des SUL, ou « sens uniques limités » : les voitures y circulent dans un seul sens, mais les vélos peuvent, eux, circuler dans les deux sens. Cela permet de raccourcir les trajets et de se déplacer plus facilement à vélo.



EXCEPTÉ



Rouler sur une piste cyclable

Certaines rues sont équipées d'une piste cyclable. C'est une portion de route réservée uniquement aux cyclistes (ainsi qu'aux cyclomoteurs parfois). Les véhicules comme les voitures, les camions... ne peuvent pas rouler dessus.

A vélo, tu es obligé de rouler sur la piste cyclable si elle se trouve à ta droite. Sauf si c'est dangereux, qu'il y a, par exemple, des trous, des morceaux de verre...

Elle est généralement indiquée par des panneaux bleus et ronds avec un vélo ou, parfois, il y a simplement des lignes dessinées au sol, sans panneau bleu.

Sur certaines rues, il y a aussi des dessins de vélo au sol. Il ne s'agit pas d'une piste cyclable, car les voitures peuvent également rouler à cet endroit. Mais les vélos dessinés au sol permettent d'attirer l'attention des automobilistes sur la présence possible de cyclistes.



ROULER À DEUX VÉLOS

En règle générale, deux vélos peuvent rouler l'un à côté de l'autre. Mais il y a deux exceptions : quand quelqu'un arrive en face et qu'il est impossible de se croiser et, en dehors des agglomérations (ensemble d'habitations), si un véhicule arrive par l'arrière. Dans ces deux cas-là, on se remet en file indienne.

Aux carrefours, ouvre l'œil !

Feux rouges, priorités, virages, ronds-points... À vélo, les carrefours demandent une attention particulière. Voici les bons réflexes pour savoir quand passer et comment te placer en toute sécurité.

Généralement, les carrefours importants, ceux qui relient des routes où il y a beaucoup de circulation, sont munis de feux. Tu peux passer uniquement si le feu est vert. Parfois, les carrefours comprennent une zone destinée aux cyclistes. Elle te permet de venir te placer juste devant les voitures quand le feu est rouge. Ainsi, tous les conducteurs te voient bien.



Tu reconnais ces endroits aux marques sur le sol et à ce panneau

Si tu n'as pas envie d'aller te mettre tout devant, dans la zone, tu peux rester dans la file des voitures. Mais attention, ne reste jamais trop près des voitures et des camions et jamais juste à droite ou juste à gauche d'un conducteur. Reste bien derrière lui.

Dans certains cas, on trouve aussi un feu illustré d'un vélo. Il est destiné aux cyclistes. C'est alors ce feu qu'il faut suivre et non celui destiné aux voitures.

Priorité de droite aux carrefours

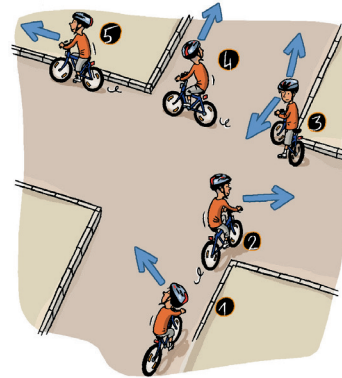
Les carrefours moins importants ne comportent généralement pas de feu rouge. Il faut donc être bien attentif pour savoir qui a la priorité, donc qui peut passer en premier. En Belgique, on applique la règle de « la priorité de droite ». Cela signifie que c'est celui qui vient de droite qui passe le premier. Aux carrefours, ce signal rappelle que la priorité de droite s'applique.

Mais, fais bien attention car, parfois, même si tu as priorité, les autres ne te laissent pas passer. Donc, si tu n'es pas sûr qu'on va te laisser passer, ralentis. Si nécessaire, arrête-toi. Si possible, cherche le regard du conducteur qui arrive, pour être certain qu'il t'a bien vu et qu'il va s'arrêter.



Tourner à gauche dans un carrefour

1. Regarde devant toi et laisse passer les véhicules qui arrivent en face.
2. Regarde derrière toi pour vérifier qu'un véhicule ne te dépasse pas.
3. Tends ton bras gauche pour annoncer que tu vas tourner.
4. Place-toi correctement pour tourner.
5. Regarde encore une fois et tourne bien large.

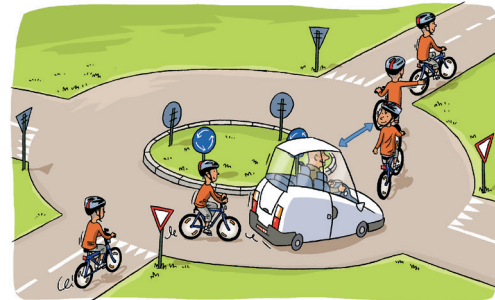


Si tu n'es pas à l'aise, mieux vaut descendre de ton vélo et traverser les deux rues à pied.

Et aux ronds-points ?

Lorsque tu approches du rond-point, vérifie que la voie est libre et place-toi au milieu de ta bande. Tu dois laisser passer les véhicules qui sont dans le rond-point et qui arrivent de ta gauche. Une fois que la voie est libre, entre dans le rond-point et roule au milieu de ta bande. C'est autorisé. Et cela te protège.

Pour sortir du rond-point, tends le bras à droite. Vérifie que les véhicules qui te suivent ne vont pas te couper la route en voulant sortir du rond-point avant toi. Replace le bras sur le guidon et tourne.



PANNEAUX IMPORTANTS



CÉDER LE PASSAGE

Tu n'as pas la priorité. Tu dois céder le passage aux autres conducteurs.



CÉDER LE PASSAGE À VÉLO

Tu n'as pas la priorité à vélo. Tu dois céder le passage aux autres conducteurs.



STOP

Tu n'as pas la priorité. Tu dois toujours t'arrêter, même si tu ne vois personne, et céder le passage aux autres conducteurs.



STOP À VÉLO

Tu n'as pas la priorité à vélo. Tu dois toujours t'arrêter, même si tu ne vois personne, et céder le passage aux autres conducteurs.



RUE PRIORITAIRE

Tu roules dans une rue prioritaire. Tu peux passer avant ceux qui viennent de gauche et de droite.



FIN DE RUE PRIORITAIRE

Tu ne roules plus dans une rue prioritaire. Attention, au prochain carrefour, ce sera la priorité de droite qui sera d'application. Ou bien un autre signal indiquera qui a priorité.

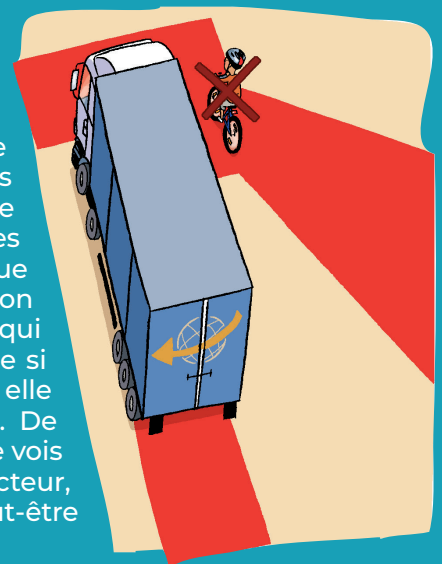


CARREFOUR PRIORITAIRE

Tu as priorité à ce carrefour. Tu peux passer avant ceux qui viennent de gauche et de droite.

ATTENTION AUX CAMIONS !

Comme ils sont en hauteur et qu'ils conduisent un véhicule imposant, les chauffeurs de camion ne voient pas tout ce qui se passe autour d'eux, même quand ils regardent dans leurs rétroviseurs. Si tu es à certains endroits, ils ne te voient pas du tout. Ne te place jamais aux endroits indiqués en rouge sur ce dessin. On les appelle « les angles morts ». Parce que ce sont des angles où on ne voit pas la personne qui s'y trouve, un peu comme si elle n'existait pas quand elle est placée à cet endroit. De manière générale, si tu ne vois pas les yeux du conducteur, considère qu'il ne t'a peut-être pas vu non plus.



Un équipement au top pour éviter les flops

Un vélo bien équipé, c'est un vélo plus sûr ! Sonnette, freins, catadioptrés, éclairage, casque...
Découvre les accessoires indispensables et les bons réflexes avant de prendre la route.

Le casque : il faut bien le placer sur la tête : il doit couvrir ton front, et ne pas pencher vers l'avant ou l'arrière. Il doit être à ta taille. Vérifie qu'il reste bien en place lorsque tu secoues la tête. Les sangles doivent être suffisamment serrées. Avant de prendre la route, prends le temps de régler ton casque correctement pour qu'il te protège bien. Porter un casque n'est pas obligatoire selon le code de la route, mais c'est fort conseillé.



Un feu blanc ou jaune à l'avant et un feu rouge à l'arrière : ceux-ci sont obligatoires dès qu'il fait sombre. On peut aussi porter ces feux sur soi (sur le sac à dos, le casque...).

Un catadioptré rouge à l'arrière : il réfléchit la lumière des phares et te rend visible.

Des catadioptrés jaunes ou orange dans les pédales : ils réfléchissent la lumière des phares et te rendent visible.



Un gilet fluorescent : lui aussi te permettra d'être visible pour les autres véhicules. Le code de la route n'oblige pas d'en porter un, mais c'est plus prudent.

La sonnette : pour prévenir les autres que tu arrives.

Deux freins : un à l'avant et un à l'arrière. Avant de partir, vérifie s'ils fonctionnent.

Un catadioptré blanc à l'avant : il réfléchit la lumière des phares et te rend visible.

Une bande réfléchissante blanche de chaque côté des pneus ou 2 catadioptrés jaunes ou orange à chaque roue : l'idéal est de disposer des deux. Plus tu es visible sur la route, mieux c'est.

BIEN GARER SON VÉLO, C'EST AUSSI ÊTRE PRUDENT

Arrivé à destination, il faut parquer son vélo. Tu peux te garer sur le trottoir, à condition de laisser suffisamment de place aux piétons, aux personnes en chaise roulante, celles avec une poussette... Laisser au moins 1m50 de libre, c'est le bon espace. Sinon, il faut aller le ranger ailleurs, là où il y a davantage de place pour le passage des piétons.

Il est aussi recommandé de protéger son vélo contre le vol. L'idéal est de passer le cadenas autour du cadre du vélo (barre centrale) et de la roue arrière et de l'accrocher à un support prévu pour attacher les vélos. S'il n'y en a pas, attache-le à un poteau, une barrière... Évite de l'attacher en passant l'antivol uniquement dans la roue et autour du poteau (surtout celle de devant). Car on pourrait te piquer ton vélo ... sans roue !



DES AUTOROUTES POUR LES VÉLOS

On les appelle des « cyclostrades ». Ce sont comme des autoroutes pour les vélos. Il en existe déjà quelques-unes dans notre pays et d'autres sont en projet. Elles permettent de se déplacer rapidement à vélo. Elles évitent les carrefours dangereux grâce à des ponts et des tunnels.



Le savais-tu

En Norvège, il existe un tunnel de trois kilomètres, rien que pour les vélos et les piétons. Les voitures ne peuvent pas y entrer. Il passe sous une montagne. Grâce à ce tunnel, le trajet des cyclistes est raccourci de 5,5 km.

RÉALISATION

- > Rédaction : Emilie Stainier
- > Contact dossier partenaire/publicité : Philippe Streydio 0472/52 20 98
- > Rédaction du JDE : 081/24 89 86 redaction@lejde.be www.lejde.be
- > Mise en page : R. Somme
- > Illustrations : Frédéric Thiry

Le vélo, ça roule aussi en groupe !

Vélobus, cyclostrades, défis mobilité... De plus en plus d'initiatives donnent envie de se déplacer autrement. Et si, toi aussi, tu te lançais ?

As-tu déjà entendu parler du vélobus ? Il s'agit d'un groupe d'enfants ou de jeunes qui se rendent à vélo à l'école (ou vers la maison), accompagnés par des profs, des parents. Comme un bus, il y a des arrêts avec des horaires. C'est une chouette façon d'aller à l'école, en groupe et en sécurité.

À Charleroi, des enseignants du Collège du Sacré-Cœur ont mis sur pied un vélo-bus. L'initiative est née d'un prof de sciences qui, avec les élèves de sixième, étudiait la mobilité. Fin 2025, ils ont fait un premier test, avec deux vélobus

partant de deux endroits différents. L'objectif était de montrer aux élèves qu'il était possible de se rendre à l'école à vélo, en passant un chouette moment. « Au départ, il a fallu beaucoup en parler pour toucher les élèves, mais ça a bien fonctionné. Ils apprécient », explique Baudry Ceulemans, l'un des profs à l'initiative du vélobus.

« L'objectif est de l'organiser plus régulièrement à partir de la rentrée. L'idéal serait d'atteindre une fois par mois, mais aussi d'ajouter d'autres lignes. »



UNE SEMAINE DÉDIÉE À LA MOBILITÉ

Du 16 au 22 septembre, la semaine de la mobilité est organisée dans toute la Wallonie. Son objectif ? Encourager les Wallonnes et les Wallons à découvrir et tester des moyens de transport autres que la voiture : la marche, le vélo, ou encore les transports en commun. Les écoles peuvent participer et de nombreuses activités seront organisées à cette occasion.

Challenge piétons et vélo : prêts à relever le défi ?

Durant la semaine de la mobilité, un grand défi destiné aux piétons et aux cyclistes est organisé en Wallonie. Pour le relever, il faudra parcourir 150.000 kilomètres ensemble en une semaine. Les écoles peuvent participer en additionnant tous les kilomètres parcourus par les élèves. Chaque jour du défi, il faut enregistrer les kilomètres de l'école et grimper ainsi dans le classement. Les écoles gagnantes pourront remporter une station de réparation vélo ou une fresque murale.

C'est une super occasion de se mettre au vélo ou à la marche pour se rendre à l'école et d'y prendre goût. Tu trouveras toutes les informations sur le site :

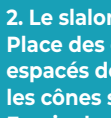


Et maintenant, si on s'entraînait ?

Quand on roule dans la circulation, il est important de bien maîtriser son vélo. Parfois, on doit pouvoir tenir son guidon d'une seule main pour tendre l'autre bras, ou encore continuer à aller tout droit tout en se retournant. On s'entraîne ?



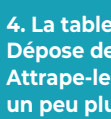
- 1. Le vélo escargot**
Trace une ligne de départ et une ligne d'arrivée. Roule le plus lentement possible sans poser le pied au sol. Le dernier arrivé a gagné.



- 2. Le slalom**
Place des cônes, bouteilles ou craies espacés de 2 à 3 mètres. Zigzague entre les cônes sans les toucher. Essaie de rester maître de ton vélo tout au long du parcours.



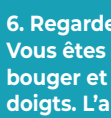
- 3. Le grand huit**
Place deux cônes à quelques mètres l'un de l'autre. Roule en faisant des grands « 8 » autour d'eux.



- 4. La table aux trésors**
Dépose des objets légers sur une table. Attrape-les en roulant et va les déposer un peu plus loin.



- 5. Le couloir**
Dessine sur le sol deux lignes parallèles espacées de 50 cm à 1 m. Fais des tours en passant à chaque fois entre les deux lignes, sans rouler dessus.



- 6. Regarde derrière toi**
Vous êtes à deux. Un se place debout sans bouger et montre un nombre avec ses doigts. L'autre est à vélo et roule devant. Il doit regarder derrière son épaule sans dévier puis annoncer le nombre de doigts montrés par le copain ou la copine.



- 7. Les signaux du cycliste**
Roule tout droit et tends le bras gauche puis le bras droit. Fais cela le plus de fois possible tout en roulant. Essaie de tendre le bras le plus longtemps possible sans perdre l'équilibre.